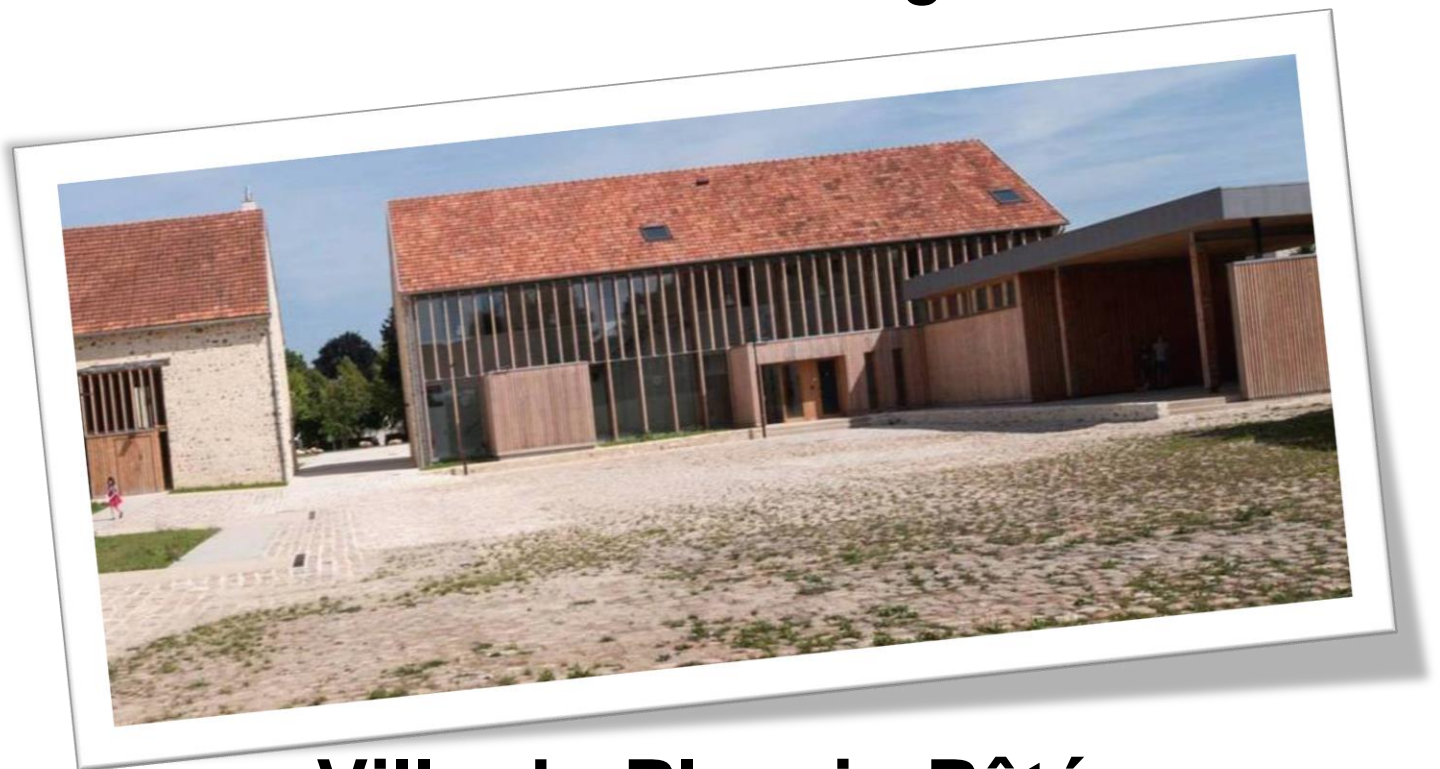




PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2020-2025

Ecole Municipale de Musique et de
Danse Michel Legrand



Ville du Plessis-Pâté

Le mot de l'élue à la Culture

Le 21 juin 2014 étaient inaugurés les locaux de notre nouvelle école municipale de musique et de danse (EMMD), en présence de Michel Legrand, qui a donné son nom à l'établissement.

De nombreux habitants étaient présents pour célébrer ce moment qui était l'aboutissement de longues années de travail, de réflexion, d'élaboration, et un nouvel élan donné aux pratiques artistiques, notamment à la musique et à la danse. Ce bâtiment, conçu pour le Plessis-Pâté d'aujourd'hui et de demain, tenant compte de l'évolution programmée et contenue du nombre d'habitants est tel qu'on l'avait rêvé, espéré. L'emplacement de l'EMMD, associé à la médiathèque, la salle de spectacle « la grange », la cour de la ferme, est emblématique de la volonté politique de placer la culture au cœur de la ville.

Cœur de ville géographique, puisque le pôle culturel est situé en plein centre-ville juste en face de la mairie, cœur de ville politique, avec le souhait que les habitants s'approprient le lieu, que les pratiques artistiques et culturelles irriguent le territoire, fassent que les habitants, quelque soient leur âge, leur origine, leur catégorie sociale se côtoient, se rencontrent, se mélangent, pratiquent ensemble.

La nécessité d'élaborer un projet d'établissement est devenue une évidence. Un projet pour 5 ans, pour fixer un cap, des objectifs, et qui évoluera au fil des années.

J'ai donné 3 axes à la Directrice pour construire ce projet :

L'éducation artistique

- l'éveil et l'initiation associant musique et danse, pour que les plus petits rencontrent à la fois ces 2 arts, intimement liés, et se construisent ainsi une base culturelle qui les accompagnera tout au long de leur vie. La découverte de différents instruments de musique, ainsi que celle de différents styles de danse fait partie de cette initiation.

- le partenariat avec les écoles, maternelle et élémentaire de la commune. Des interventions musique et/ou danse à l'école maternelle et élémentaire, dans un grand nombre de classes, avec des projets construits en partenariat, pour favoriser la pratique musicale (chant, écoute, rythme...) et le mouvement dansé.

- Un classe orchestre à l'école élémentaire

- l'école du spectateur, avec des propositions variées en direction des élèves de l'EMMD et des écoles.

L'enseignement artistique

- la pratique collective comme élément moteur de la vie des élèves dans l'établissement et hors les murs

- le développement de l'offre artistique, diversité des disciplines, des styles, des époques

- des événements qui font se rencontrer les publics de différents conservatoires de l'agglomération

- des master class dans et hors les murs de l'école

Le public

- la mixité filles/garçons, mixité sociale, mixité générationnelle

- des tarifs au quotient familial permettant l'inscription de chaque personne intéressée

- des propositions variées, notamment en termes de pratique collective, pouvant répondre aux besoins et envies des élèves enfants, jeunes et adultes

C'est sur ces 3 axes que les différents acteurs, en premier lieu desquels l'équipe enseignante de l'EMMD, en lien avec les élèves, ont travaillé pour construire le projet présenté ci-après. Je suis fière du chemin parcouru, confiante dans la réussite de ce projet ambitieux pour les années qui viennent, et certaine qu'il évoluera, au fil du temps, pour s'enrichir des apports des uns et des autres, notamment grâce à la création d'une instance représentant les élèves et les parents d'élèves, qui permettra un dialogue régulier entre les différentes parties.

Hélène Dian

Adjointe au Maire chargée à la culture,
au patrimoine et aux seniors

Sommaire

LE MOT DE L'ELUE A LA CULTURE.....	2
REMERCIEMENTS	3
AVANT-PROPOS.....	4
PREAMBULE	5
UN PROJET D'ETABLISSEMENT : POURQUOI ET COMMENT ?.....	5
UNE DEMARCHE DE REFLEXION PARTICIPATIVE	6
UNE VOLONTE POLITIQUE, UNE AMBITION TERRITORIALE	6
INTRODUCTION	7
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	7
PORTRAIT DE L'ETABLISSEMENT	8
ÉTAT DES LIEUX.....	19
L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE MICHEL LEGRAND AUJOURD'HUI,	29
LES ORIENTATIONS POUR UN ETABLISSEMENT OUVERT, CITOYEN ET RAYONNANT	35
CONSOLIDER L'IDENTITE ET FAVORISER L'OUVERTURE	35
RENFORCER LE PARCOURS PEDAGOGIQUE ET FAIRE EVOLUER L'OFFRE	39
AFFIRMER LE RAYONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT ET ASSEOIR LES PARTENARIATS	40
CONCLUSION.....	42

Remerciements

Merci à l'ensemble des acteurs, professeurs, élus, équipe administrative, qui ont contribué à la l'élaboration de ce projet, qui voit le jour au terme de trois années de concertation et d'échanges, afin de rendre ce document le plus adapté aux préoccupations des usagers de l'établissement dans un contexte culturel, économique et social en constante évolution.

Avant-Propos

Ce projet d'établissement établit un état des lieux de la situation existante de l'Ecole Municipale de Musique et de danse Michel Legrand, et fixe des objectifs pour les 5 années à venir.

Avoir un cap tout en étant souple et à l'écoute, être ouverte sur les évolutions du monde, accueillir un grand nombre d'esthétiques artistiques, amener chaque élève au plus haut de ses possibilités, tout en apportant le plaisir de jouer, chanter ou danser ensemble, tel est la vocation de notre EMMD.

En s'appuyant sur une histoire, des savoirs et des savoirs-faire, elle est aussi le théâtre de fulgurances inattendues, alliant ainsi tradition et modernité.

De la musique classique au Steeldrum en passant par la musique traditionnelle, la musique contemporaine, les musiques amplifiées, le chœur mixte musiques du monde, la danse classique, la danse contemporaine, la danse Modern-Jazz, ainsi que le Stretching Postural®, l'EMMD propose des disciplines diverses et éclectiques, qu'il conviendra de développer et de faire perdurer, répondant ainsi aux attentes des élus et des usagers de l'Ecole.

La taille de notre établissement permet d'être à l'écoute de chacun. Son rayonnement opère au-delà du champ artistique et du territoire plesséen.

Les échanges et le lien entre diffusion et pédagogie constituent également une pierre angulaire de nos actions : échanges locaux, régionaux, nationaux, propositions culturelles à l'attention notamment des élèves de l'Ecole, travail entre compréhension d'une œuvre et interprétation.

Ainsi, le projet d'établissement 2020-2025 contribue à renforcer le rôle de notre Ecole Municipale de Musique et de Danse du Plessis-Pâté comme lieu d'accueil, de réflexion pédagogique, d'apprentissage de la citoyenneté, de la construction artistique et de création.

Il vise également conforter le rôle de pôle ressource de l'EMMD pour la commune et les habitants.

Puisse l'enseignement artistique dispensé par notre école apporter à chacun le plaisir, la conscience et l'envie de contribuer pour soi et pour les autres !

La directrice,
Patricia Dericoux

Préambule

Un Projet d'Établissement : pourquoi et comment ?

Le présent projet d'établissement est destiné aux usagers, élèves et parents d'élèves, aux élus, à l'équipe pédagogique, au personnel administratif et technique de l'établissement ainsi qu'aux divers partenaires de l'EMMD Michel Legrand.

Au moment où nous nous engageons dans une définition du projet d'établissement, nous devons prendre en compte l'évolution des pratiques artistiques, culturelles et éducatives. La nécessité de rester à l'écoute de cette évolution et de l'expression des publics nous incite à préciser les axes de développement dans le cadre des missions dévolues à un établissement d'enseignement artistique. Ainsi, l'affirmation d'une véritable mission de service public de la formation artistique offerte à la population sera partie prenante de la vie culturelle du territoire.

L'élaboration de nos réponses s'inscrit dans une démarche de qualité et de rayonnement qui favorise le renouvellement de l'approche pédagogique et artistique et donc l'accueil de nouveaux publics.

Le projet d'Établissement permet de clarifier à quelles questions centrales nous répondrons en priorité et quels objectifs prioritaires de développement, associés à des plans d'actions, nous poursuivrons pour affirmer notre place d'équipement culturel sur le territoire.



Une démarche de réflexion participative

La démarche de réflexion d'un projet d'établissement pour l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand du Plessis-Pâté s'est engagée dès 2016, par le recrutement d'un directeur d'établissement d'enseignement artistique, chargé entre autres d'un état des lieux très exhaustif de l'activité de l'établissement afin de pointer ses forces, ses faiblesses et en dégager des perspectives d'évolution.

Ce document, qui met en œuvre la politique culturelle de la ville du Plessis-Pâté, a fait l'objet d'une large concertation entre la direction de l'établissement et l'équipe enseignante.

La concertation avec les parents d'élèves s'établit progressivement.

Une volonté politique, une ambition territoriale

La culture constitue un axe majeur de l'action municipale ; cette ambition se vérifie par les moyens alloués, la vitalité et la diversité des acteurs culturels, la dimension des équipements et des manifestations. Tissant au quotidien des liens entre proximité et attractivité, l'action municipale dans le domaine de la culture se traduit par :

Une volonté affirmée de faciliter l'accès pour le plus grand nombre aux ressources et actions culturelles de sorte que chacun puisse s'en saisir afin d'être acteur dans sa ville. Par cette proximité il s'agit de favoriser le lien social, le dialogue culturel nourri notamment par la rencontre avec les artistes et la création. Au plus près des citoyens, la politique culturelle de la Ville a pour objectif l'émancipation de la personne à travers les outils développés par l'action culturelle et l'éducation artistique tout au long de la vie. Ces actions s'appuient toujours sur une présence artistique forte et favorisent la possibilité pour chacun de se confronter aux pratiques artistiques, à leurs exigences aussi bien en tant que spectateur qu'en tant qu'acteur.

Le soutien permanent à un environnement culturel comme vecteur de développement du territoire participe pleinement à l'attractivité de la ville.

Une place, au cœur du projet, de la création et de la présence artistique, comme marqueur d'énergie et de la vitalité de la ville, avec la volonté d'être une ville innovante, ouverte à l'expérimentation et favorisant le croisement des disciplines, car la création artistique actuelle ne pose pas de frontières entre les arts.

Cette approche large de la culture doit cependant aujourd'hui prendre en compte, dans un contexte économique contraint, la nécessité de maîtriser les dépenses, de définir des priorités, d'optimiser les moyens, tout en maintenant une ambition forte. A travers ces objectifs et au-delà de ces contraintes, la Ville du Plessis-Pâté souhaite que les artistes et la population du territoire soient au cœur des projets développés par les acteurs culturels.

Pour cela il est nécessaire d'inclure les habitants dans les projets artistiques et de favoriser différents types de rencontres entre les artistes et la population dès le plus jeune âge, dans une mixité de genre, de génération, de culture et de catégorie sociale ; cela suppose la mise en œuvre d'approches transversales nourrissant un regard critique nécessaire dans la vie de citoyen.

Introduction

Présentation de la structure *Le Plessis-Pâté*

La commune du Plessis-Pâté, d'une superficie de 758 hectares, se situe en Ile-de-France, dans le département de l'Essonne (91). Elle est membre de la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne (194 000 habitants en 2014) et appartient à l'arrondissement de Palaiseau et au canton de Ris-Orangis.

Localisée à une trentaine de kilomètres au sud de Paris, à huit kilomètres à l'ouest de la ville d'Evry, elle est proche de l'autoroute A6, de la Francilienne et de la Route Nationale N20. Elle bénéficie également d'un réseau de quatre lignes d'autobus, dont trois desservent la gare de Brétigny-sur-Orge, permettant de rejoindre la capitale en moins de trente minutes, ainsi que les communes voisines et pôles d'activité majeurs de la région et du bassin d'emplois que sont Evry, Etampes/Arpajon, Massy et Orly.

La commune qui compte actuellement un peu moins de 4 100 habitants, se développe sur les étendues ouvertes du Plateau de Vert-le-Grand, encadrée par les vallées de l'Orge et de l'Essonne. Avec 66,4% d'espaces non urbanisés, le territoire est marqué par la présence de terres agricoles et surtout les terrains militaires de l'es-Base Aérienne (BA) 217, actuellement en reconversion.

Cette vaste enclave qui occupe plus de 43% de l'espace communal et accueillant presque 2000 emplois militaires et civils jusqu'à sa fermeture en 2009, divise la commune en 2 parties distinctes et indépendantes. Cette coupure est renforcée par le tracé nord-sud de la RD 19, qui caractérise aujourd'hui encore le territoire du Plessis-Pâté.

D'un côté, on identifie le noyau urbain, compact, concentré dans la partie nord-ouest de la commune, en continuité directe de la ville de Brétigny-sur-Orge et des espaces urbanisés à vocation économique de Saint-Michel-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Fleury-Merogis ;

De l'autre, à l'est, autour de l'ancien château des Bordes, la zone industrielle de la Tremblaie créée dans les années 90, s'inscrit en limite des communes de Bondoufle, Vert-le-Grand et Leudeville, au sud.

Bourg rural jusqu'aux années 70, la commune du Plessis-Pâté s'est développée au rythme des opérations d'aménagement successives, principalement pavillonnaires, jusqu'au milieu des années 2000, multipliant ainsi par six sa population. Sa morphologie actuelle se dessine autour d'une trame ancienne dense, en front bâti le long de la route de Liers, où subsiste un habitat villageois, caractéristique du « Vieux-Plessis ». Le secteur urbain du Plessis-Pâté se développe, ainsi, sur une superficie d'environ 85 hectares, soit 8% du territoire correspondant à une densité d'environ 48 habitants/hectares.

Depuis 2008, l'offre de logements sociaux s'est développée dans le tissu urbanisé.

Portrait de l'établissement

L'établissement répond à un projet global, structuré autour de 3 piliers indissociables que sont **le projet culturel** (intégration territoriale, élargissement et mixité des publics, participation des usagers, actions en lien avec la saison culturelle de la ville), **le projet pédagogique** (enseignement musical et danse, formation et accompagnement des pratiques amateurs et artistiques, éducation artistique autour de deux axes musique et danse et en lien avec les établissements scolaires et l'Éducation nationale), **le projet artistique** (création et diffusion de spectacles musicaux et de danse).

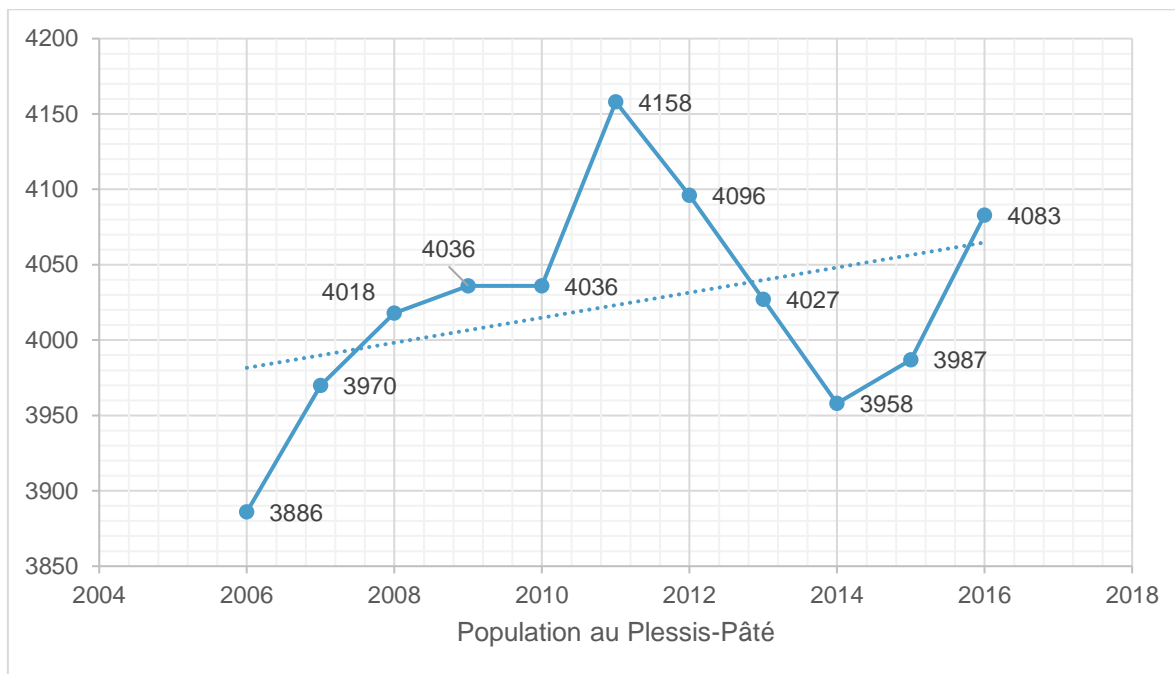
Le projet d'établissement permet à l'École Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand, grâce à un texte concerté, de mettre en cohérence son fonctionnement avec les demandes identifiées, les contextes dans lesquels il évolue et les orientations qu'il reçoit. Il doit permettre de définir les orientations majeures, de prioriser les projets et d'arrêter les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. C'est la traduction du projet politique de la collectivité en matière d'enseignement et d'éducation artistique. En ce sens, il doit être adopté par délibération.



La population du Plessis-Pâté (source Insee)

En 2016, la commune du Plessis-Pâté compte 4 083 habitants qui représentent 0,35% de la population du département de l'Essonne (1 287 330 Habitants).

Nombre d'habitants au Plessis-Pâté



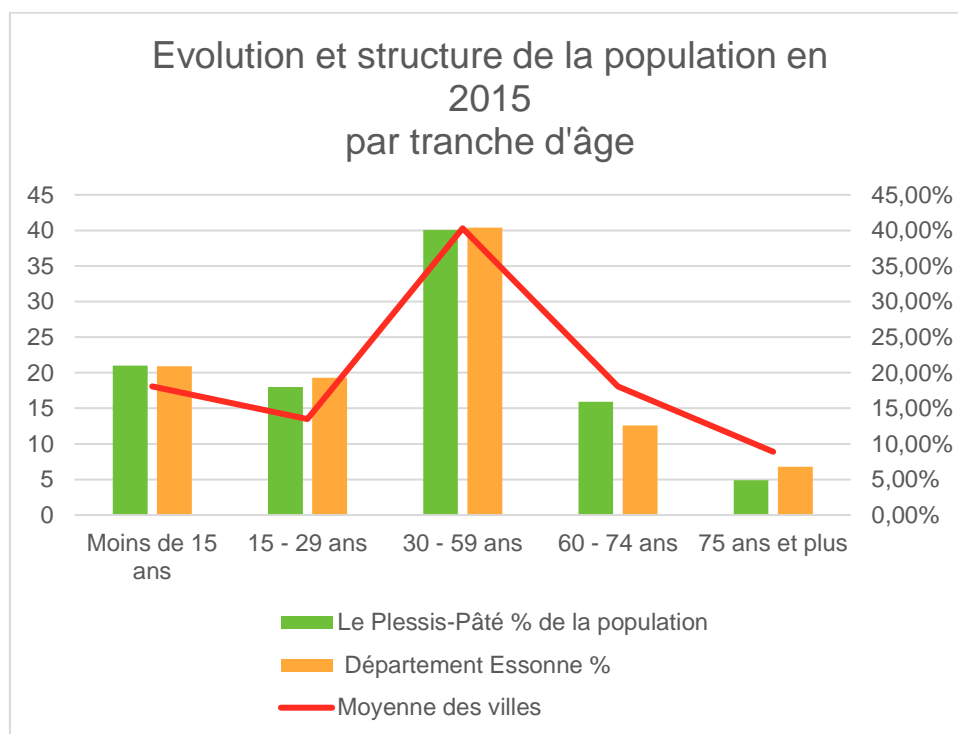
(SOURCE : L'INTERNAUTE.COM D'APRES L'INSEE)

Evolution de la population - Le Plessis-Pâté						
1982	1990	1999	2004	2009	2014	2016
2 719	2 798	2 926	3 823	4 018	3 958	4 083

(SOURCES : LDH/EHESS/CASSINI JUSQU'EN 1999 PUIS INSEE A PARTIR DE 2006.)

Une population en constante augmentation.

La structure démographique de la ville du Plessis-Pâté se différencie par certains groupes d'âges.



La part des jeunes de moins de 15 ans (21%) est plus élevée de 3% que la moyenne nationale et équivalente au pourcentage départemental.

18% de la population plesséienne est âgée de 15 à 29 ans ce qui est supérieur à la moyenne nationale (13,5%) et inférieur de 1,3% au département.

Avec 40,1%, c'est la tranche des 30 – 59 ans qui représente la plus grande partie des Plesséiens. Sensiblement identique à la part départementale (40,4%) et à la moyenne nationale (40,3%).

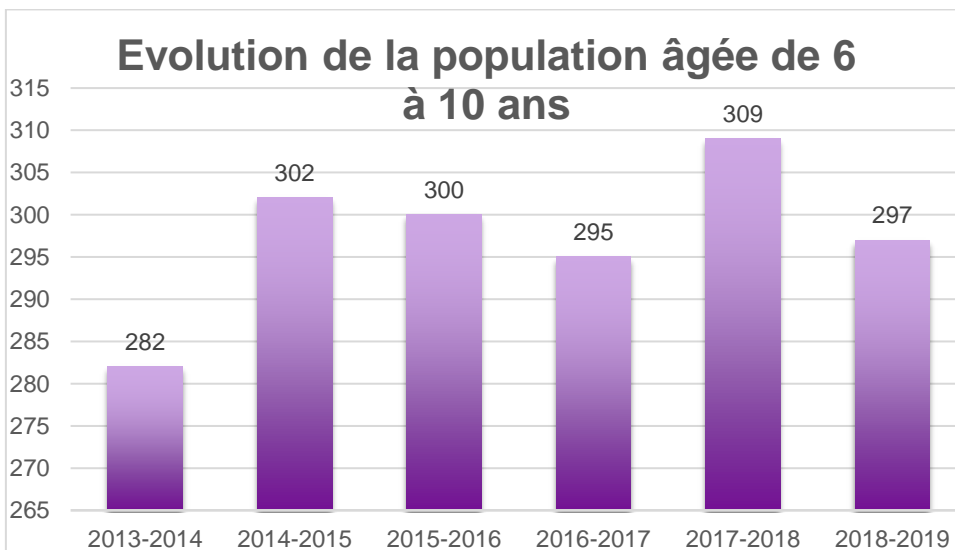
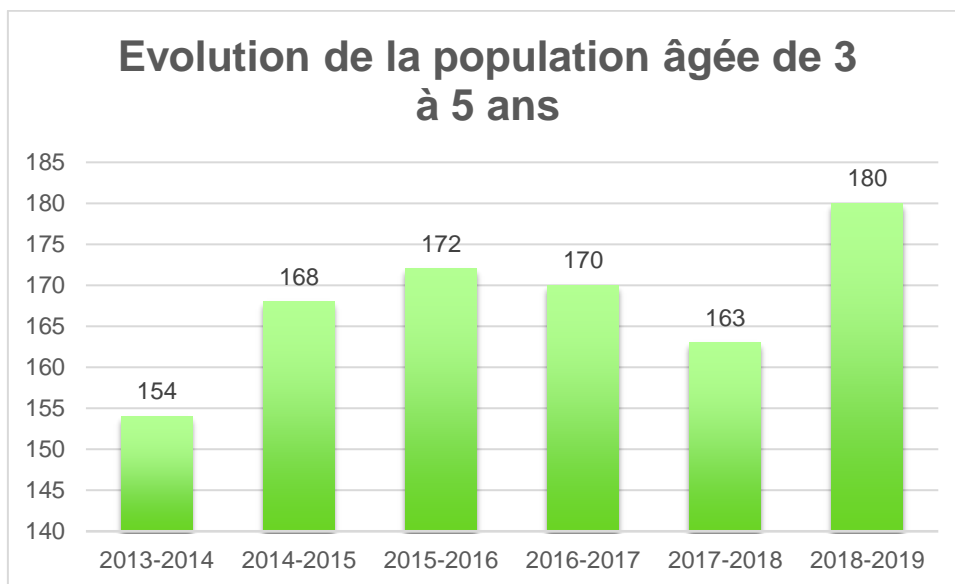
Avec 15,9% de la population âgée de 60 ans ou plus en 2015, le Plessis-Pâté possède une proportion de seniors plus importante que la moyenne départementale (12,6%).

Quant à la part des 75 ans et plus au sein de la population plesséienne, elle se situe au-dessous de la moyenne départementale (-1,9%) et nationale (-4%)

Entre 2006 et 2016, la population plesséienne est passée de 3 886 à 4 083 habitants

Les établissements scolaires au Plessis-Pâté

Une école maternelle et une école élémentaire sont présentes sur le territoire du Plessis-Pâté.



On note à travers ces tableaux une nette augmentation des enfants âgés de 3 à 5 ans sur la rentrée scolaire de 2018-2019.

Les équipements culturels

La commune dispose d'un pôle culturel important :

La médiathèque intercommunale Alexandre DUMAS

L'école municipale de musique et de danse Michel Legrand

La Grange, salle de spectacles

L'Espace Michel Berger salle polyvalente accueillant des spectacles

Nouvel équipement municipal

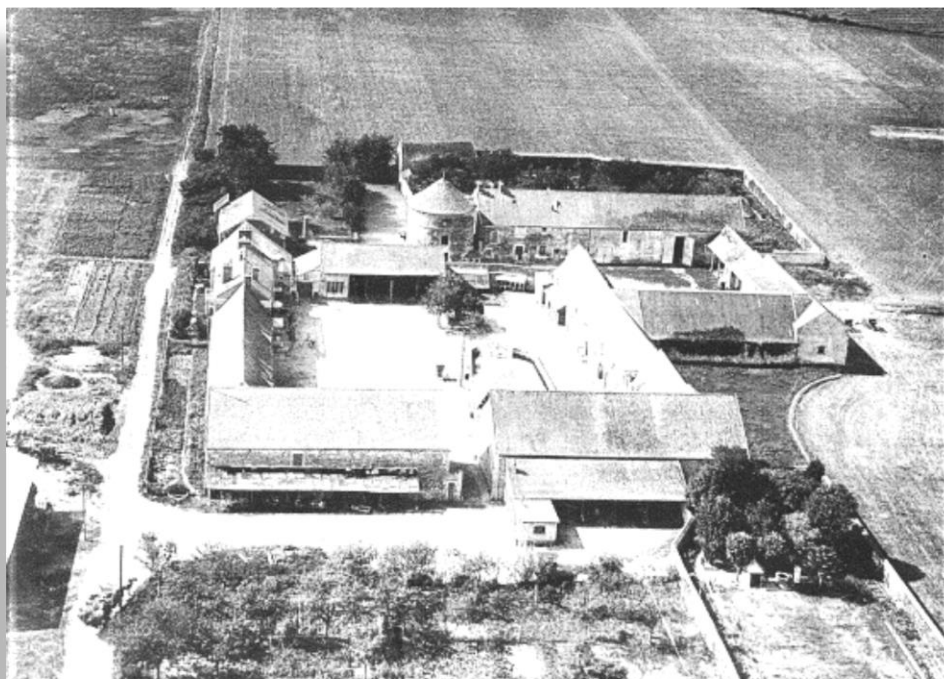
Un bâtiment neuf, dans un cadre patrimonial préservé, livré en mai 2014, fonctionnel et accessible à tout public (notamment les PMR), inauguré le 21 juin 2014 en présence de Michel Legrand.

Description des locaux

La Ferme du Château

La ferme, anciennement attachée à un château du XVII^e siècle, a été réhabilitée afin d'accueillir un pôle culturel, composé de l'École municipale de musique et de danse, et de la médiathèque intercommunale.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Deshoulières et Jeanneau + Associés qui a conduit cette opération de construction et de réhabilitation dans un respect patrimonial et architectural.





L'EMMD Michel Legrand comporte à l'étage, 2 studios pour les enseignements en petits groupes, et 2 grands studios pour les pratiques collectives.

2 studios de danse de 120 m² au rez-de-chaussée avec vestiaires et douches, 1 studio pour les musiques actuelles, parfaitement insonorisé.

3 bureaux administratifs (2 au rez-de-chaussée + 1 à l'étage)

1 salle des professeurs (cuisine, photocopieuse, toilette agents, salle de repos, espace de travail avec ordinateur)

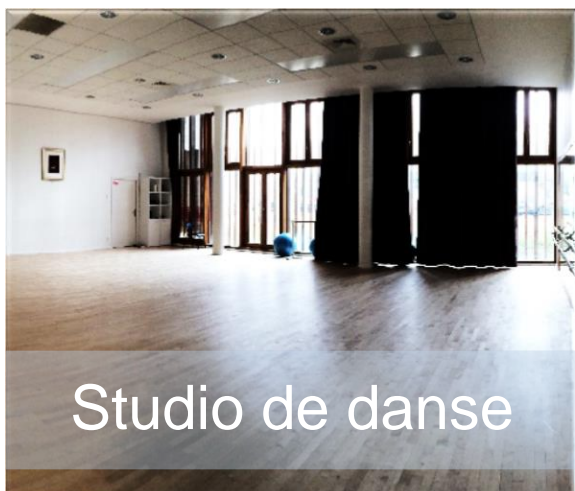
Et pour les restitutions scéniques, concert, spectacle de danse..., la salle « la Grange », appartenant à la Communauté de Cœur Essonne Agglomération, attenant à l'EMMD, dans la partie droite du bâtiment est un outil apprécié des usagers et publics. Dans la ville, l'Espace Michel Berger est également une salle des fêtes appréciée par sa taille et ses loges.



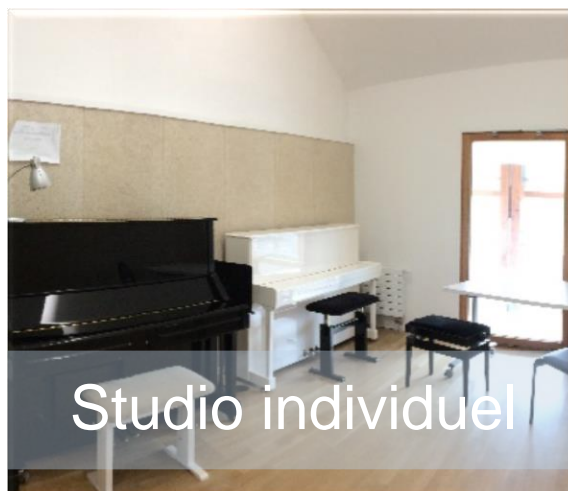
Musiques Actuelles



Studio collectif



Studio de danse



Studio individuel

Les instances de concertation

- Concertation avec les enseignants artistiques : 3 réunions plénières par an et plusieurs réunions projets au cours de l'année
- Concertation avec l'Éducation nationale ; les professeurs des écoles, Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale (CPEM) et également les conseillers pédagogiques en danse de l'Éducation nationale,
- Participation au Comité de pilotage du projet éducatif communal organisé par le service enfance de la ville.
- Participation aux réunions avec le tissu associatif, organisé par le service association de la ville
- Participation aux instances de concertation avec le service jeunesse
- Commissions culture

Rappel des missions générales d'un établissement d'enseignement artistique

Comme défini par la charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse et musique¹, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand a des missions de service public dont les modalités de mise en œuvre sont décrites dans les textes juridiques relatifs au classement des établissements d'enseignement à statut public. Le champ des missions premières de formation pédagogique et artistique, s'étend de la sensibilisation musicale et chorégraphique de jeunes enfants à la formation d'enfants, d'adolescents, d'adultes amateurs. Ces missions doivent être assurées avec le souci permanent de permettre un accès à tous.

A ce titre, le partenariat avec l'Education Nationale est un des moyens permettant d'y contribuer. Le deuxième volet des préconisations de la charte concerne la mission de développement culturel et de rayonnement de l'établissement sur son territoire d'activités.

Textes cadres

Arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle²

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

La nouvelle impulsion donnée à l'éducation artistique et culturelle par la mise en place d'un parcours pour chaque élève.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les

¹ <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musique/Enseignement-formation-et-metiers/Charte-de-l-enseignement-artistique-specialise/Introduction> Publié en novembre 2001 Ministère de la Culture

² Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - Le Bulletin officiel > 2015 > n°28 du 9 juillet 2015 > Enseignements primaire et secondaire

domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements suivis, de projets spécifiques, d'actions éducatives. Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle à l'École.

Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'École en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;*
- articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;*
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ; en cela, le parcours n'est pas une simple addition ni une juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disparates, mais un enrichissement progressif et continu, par exemple dans le cadre de la liaison école/collège.*

Ainsi, chaque élève accomplit un parcours spécifique, fait de temps et d'activités collectives ainsi que d'expériences et de réalisations individuelles, personnelles. Ce parcours à l'École n'est pas une fin en soi, il vise à susciter une appétence, à développer une familiarité et à initier un rapport intime à l'art, que chacun cultivera sa vie durant selon ses goûts et ses envies.

Le parcours est construit conjointement par l'ensemble des acteurs impliqués dans l'éducation artistique et culturelle et par l'élève lui-même. Le présent référentiel est un outil qui facilite cette construction en fixant des objectifs et des repères partagés par tous ceux qui participent à l'éducation artistique et culturelle.

Le référentiel vise à être une référence pour l'ensemble de ceux qui contribuent aux parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves : personnels de l'éducation nationale et de la culture, artistes et artisans des métiers d'art, structures et professionnels des arts, de la culture et du patrimoine, collectivités territoriales, intervenants en milieu scolaire, associations. Il s'agit de concevoir un projet éducatif en identifiant des grands objectifs de formation et en précisant des repères de progression. La définition de ces repères constitue le cœur même du référentiel (partie III) ; c'est le principal moyen d'assurer la cohérence et la continuité du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 sur le parcours ÉAC publiée au BOEN³

Le présent texte s'inscrit dans le cadre de la priorité gouvernementale donnée à l'éducation artistique et culturelle, et a pour but de développer les principes et les modalités de mise en œuvre des parcours d'éducation artistique et culturelle.

Au cours de sa scolarité, chaque jeune suit des enseignements qui constituent l'un des fondements d'une éducation artistique et culturelle ce fondement est souvent complété par des actions éducatives et s'enrichit d'expériences personnelles ou collectives, à l'école et en dehors de l'école.

Cette éducation artistique et culturelle est encore trop inégale d'un jeune à l'autre, pour des raisons diverses (socioculturelles, géographiques, etc.) et en fonction des écoles ou établissements fréquentés.

La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a donc pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier. La mise en place du parcours doit à la fois formaliser et mettre en valeur les actions menées, en leur donnant une continuité.

Il doit permettre au jeune, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des œuvres et des artistes, par les investigations, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer ses moyens d'expression.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle conjugue l'ensemble des connaissances acquises, des pratiques expérimentées et des rencontres organisées dans les domaines des arts et de la culture, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Ce parcours contribue pleinement à la réussite et à l'épanouissement de chaque jeune par la découverte de l'expérience esthétique et du plaisir qu'elle procure, par l'appropriation de savoirs, de compétences, de valeurs, et par le développement de sa créativité. Il concourt aussi à tisser un lien social fondé sur une culture commune.

*Sa mise en œuvre résulte de la **concertation entre les différents acteurs d'un territoire** afin de construire une offre éducative cohérente à destination des jeunes, qui aille au-delà de la simple juxtaposition d'actions, dans tous les domaines des arts et de la culture.*

Le présent texte vise à en définir l'organisation, le pilotage et le suivi en s'appuyant sur les enseignements et sur les dispositifs nationaux ou territoriaux.

³ Bulletin officiel de l'Éducation nationale n° 19 du 9 mai 2013

Missions pédagogiques

En réponse aux axes principaux des textes, décrets et arrêtés liés à l'enseignement artistique spécialisé en France, l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand conjugue les parcours suivants :

Le parcours d'étude : Parcours d'enseignement structuré, permettant d'acquérir les éléments d'une pratique amateur autonome.

Le parcours d'étude comporte quatre séquences :

- Découverte interdisciplinaire (musique et danse)
- Exploration
- Réalisation
- Approfondissement (création et diffusion).

Les parcours projets : permettent une offre modulaire structurée en regard de besoins spécifiques comportant des ateliers, stages, etc...

Des parcours libres : s'adressent à des amateurs, dans le cadre d'ateliers ponctuels ou d'approfondissement d'une discipline

Cet établissement est un lieu de vie musicale où l'on vient apprendre, écouter, pratiquer et partager. Il assure la formation initiale, le développement des pratiques artistiques musicales et chorégraphiques, le rôle de partenaire d'actions artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire et développe des actions pédagogiques en milieu scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale.

L'organisation pédagogique vise à conduire les élèves vers une pratique autonome, une ouverture à l'invention et à la créativité, stimule la curiosité aux autres pratiques et disciplines artistiques et culturelles.

Missions en lien avec la politique de la ville

Ouverture – Une mission éducative et sociale

L'EMMD Michel Legrand est un espace ouvert de rencontre, de partage, de pratique et création collective, tout en restant un vecteur fort d'intégration et d'harmonisation sociales.

Mission éducative

En 2001, la Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre, édicté par le Ministère de la Culture et de la Communication réaffirme l'importance de l'éducation artistique "*premier vecteur de la démocratisation culturelle*" qui "*permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers la rencontre de l'imprévu, le plaisir de l'expérimentation, la connaissance d'ouvrages de référence. La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective*".

Mission sociale

L'EMMD Michel Legrand est un lieu de ressources pour les amateurs ; il les informe, les aide à définir leurs apprentissages et leur dispense ; il les accueille dans ses locaux et favorise le développement d'échanges et de collaborations dans et hors les murs.

Il est un centre d'animation de la vie culturelle, propose au public des auditions, spectacles, comme autant de restitutions des travaux des élèves ; il entretient des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels et favorise les échanges avec les structures et associations culturelles locales.

Il contribue à la réduction des inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics. Par ailleurs, le tarif au quotient familial favorise l'accès au plus grand nombre.

A travers diverses actions de sensibilisation et d'élargissement des publics en partenariat avec l'Éducation Nationale, le service petite enfance, enfance et éducation, le service jeunesse, le centre social, les associations locales, les établissements et organismes en lien avec le public handicapé, une recherche de la démocratisation de la culture et de la pratique artistique ouvre l'établissement sur son environnement. L'EMMD Michel Legrand contribue ainsi à la réduction des inégalités.

Rayonnement

Une mission culturelle et artistique territoriale à promouvoir.

Plus qu'un lieu d'apprentissage artistique et de pratiques, l'établissement constitue un outil pertinent de valorisation du territoire sur le plan artistique et culturel.

A ce titre, il doit inscrire les actions dans cette perspective de territoire et renforcer les partenariats au sein de la collectivité, de la communauté d'agglomération, du département et de la région.

Cette volonté tient à la nécessité de faire connaître à la population sur un territoire élargi les différentes propositions pédagogiques et artistiques de l'établissement.

Ce dernier participe ainsi à la politique culturelle de la Ville et la mise en valeur du patrimoine local. Des actions "Hors les murs" contribuent également à la promotion du Plessis-Pâté et de ses habitants.

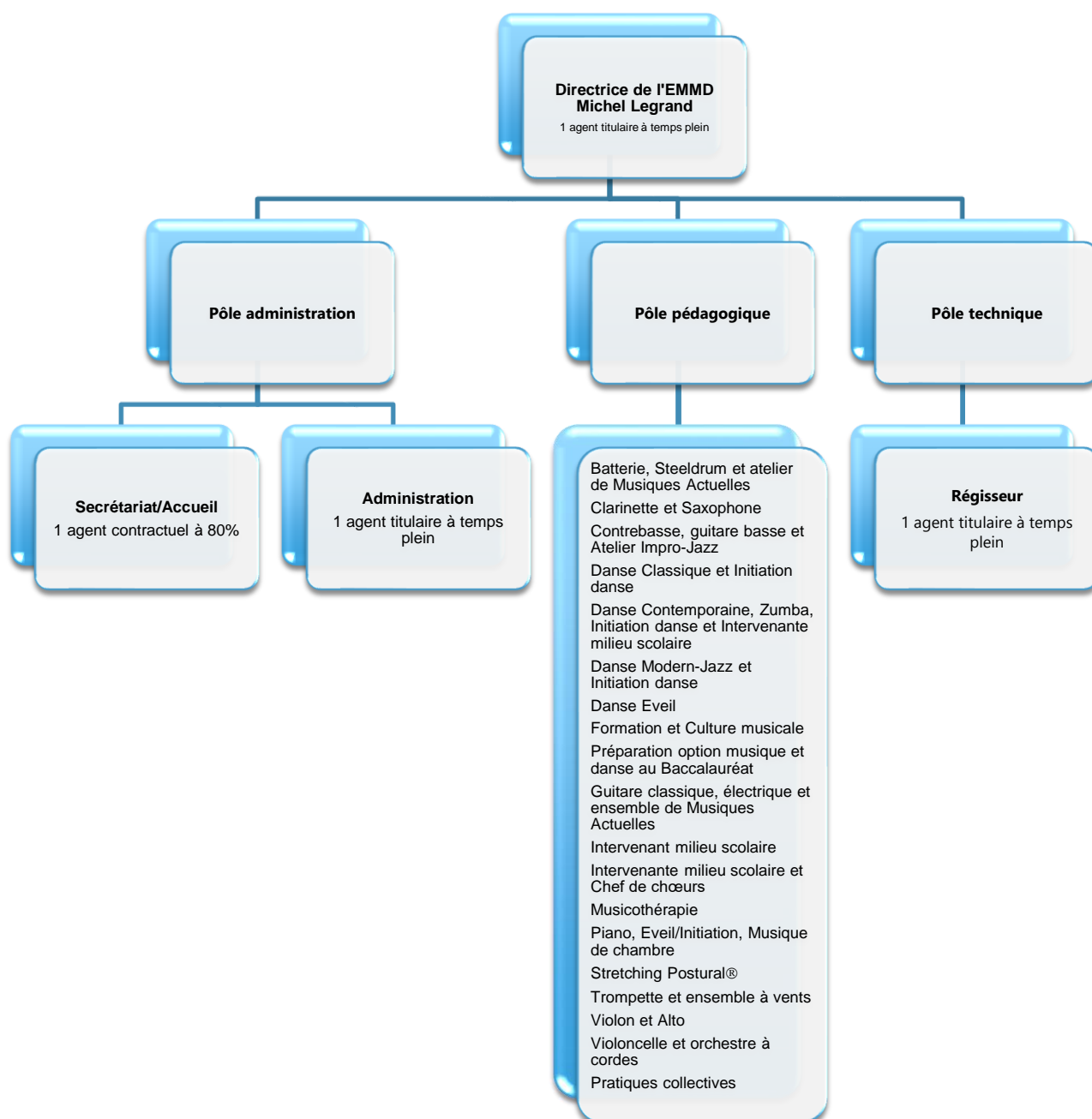


État des lieux

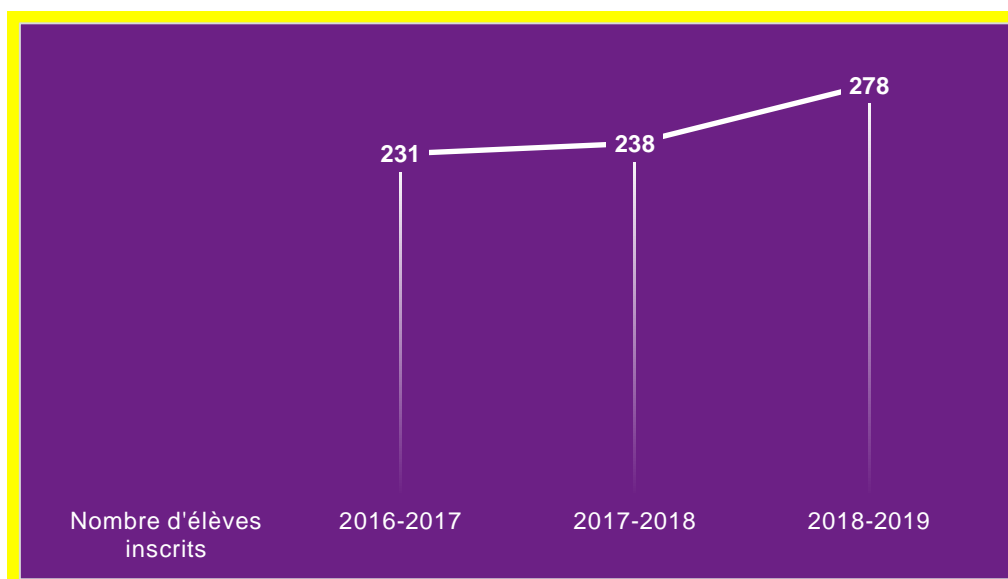
D'après le bilan d'activités de l'année scolaire 2018-2019

L'organigramme

L'école compte une équipe pédagogique de 16 enseignants, une équipe administrative et technique avec 3 personnes et une directrice (mise à jour 2018/2019).



Nombre d'élèves inscrits à l'EMMD



En constante augmentation, dû à un développement des activités d'enseignement artistique :

Ouvertures de classes :

- Sept 2015 : classe de violon et d'alto, classe de musique de chambre, mise en place du coaching pour les adultes (parcours personnalisé)
- Sept 2016 : classe de violoncelle, atelier de musicothérapie, classe d'accompagnement, création d'ensembles de percussions, de guitares, de cordes et de piano (4/6 mains), élargissement de l'offre faite aux écoles maternelle et élémentaire (intervention musique, danse, artistes de la saison culturelle)
- Sept 2017 : atelier (avec achat par la ville du matériel) de Steeldrum, ouverture d'une classe HandiDanse, de contrebasse
- Sept 2018 : atelier de Zumba, classe de flûte traversière
- Sept 2019 : atelier de direction de chœurs, atelier de technique vocale

Les usagers et les disciplines - Effectifs 2018-2019

Éducation artistique	
<i>Éveil musical</i>	49 élèves
<i>Musique à l'école</i>	429 élèves
Enseignement artistique	
<i>11 disciplines instrumentales</i>	78 élèves (Cycles et parcours personnalisé)
<i>20 disciplines collectives</i>	195 élèves
<i>Formation musicale</i>	11 cours (2cycles) 61 élèves
Handicap	
<i>Musicothérapie</i>	4 élèves
Danse	
<i>3 esthétiques</i>	19 cours 96 élèves
Bien-être	
<i>Zumba + stretching postural®</i>	4 cours - 60 élèves

Disciplines instrumentales individuelles 2018-2019

Violon, alto, violoncelle, contrebasse,
Guitare classique, guitare électrique, guitare basse
Piano,
Chant,
Flûte traversière, Clarinette, saxophone, trompette
Batterie

Formation musicale

Chaque cours est organisé selon le niveau des élèves, et dans la mesure du possible, selon leur âge. Chaque cours est encadré par un professeur et dure entre 1h et 1h30 suivant le niveau de l'élève concerné, et à lieu chaque semaine.

En 2018-2019, 53 élèves sont en formation musicale cycle 1 ou 2 ou en culture musicale. 3 professeurs dispensent les cours pour un volume horaire hebdomadaire de 10h45.

Répartition des élèves en fonction de leur niveau 2018-2019

Nombre d'élèves en fonction de leur niveau pour les cours individuels

<i>Le parcours d'Etude</i>	<i>Nombre d'élèves</i>
<i>Eveil musical (découverte)</i>	49
<i>1er cycle (exploration)</i>	34
<i>2ème cycle (réalisation)</i>	12
<i>3ème cycle (approfondissement)</i>	4

Les élèves scolarisés en GS ou CP sont en éveil pluridisciplinaire (musique et danse) et ceux en CP ou CE1, en initiation pluridisciplinaire (musique et danse)

Cette première immersion dans le monde du sonore et du mouvement permet à l'élève d'acquérir les bases des principes fondamentaux nécessaires à l'apprentissage de la danse et de la musique.

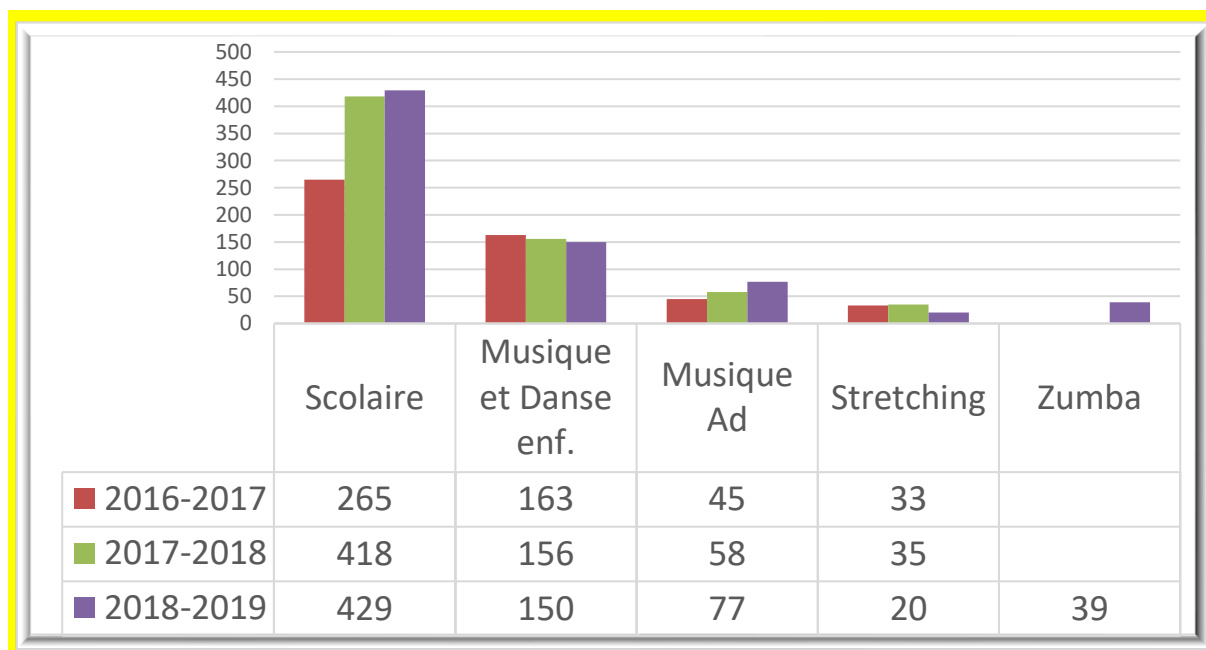
La découverte "tronc commun » favorise ainsi le choix « en conscience » de la danse et/ou de la musique au moment où l'élève décide de s'engager.

Ateliers et effectifs en mai 2019

Ateliers	Nombre d'élèves	Nombre de cours sur la semaine
<i>Atelier chant</i>	53	3
<i>Atelier découverte instrumentale</i>	69	5
<i>Atelier guitare adulte</i>	4	1
<i>Atelier jazz</i>	5	1
<i>Atelier musique de chambre</i>	4	2
<i>Atelier Musiques Actuelles junior</i>	7	2
<i>Atelier Steeldrum</i>	11	2
<i>Classe accompagnement</i>	2	1
<i>Coaching parcours personnalisée</i>	3	2
<i>Ensemble à cordes</i>	8	1
<i>Ensemble à vents</i>	3	1
<i>Ensemble guitares</i>	17	2
<i>Ensemble Musiques Actuelles</i>	6	1
<i>Ensemble piano</i>	3	1

Les bénéficiaires de l'EMMD rentrée 2018-2019

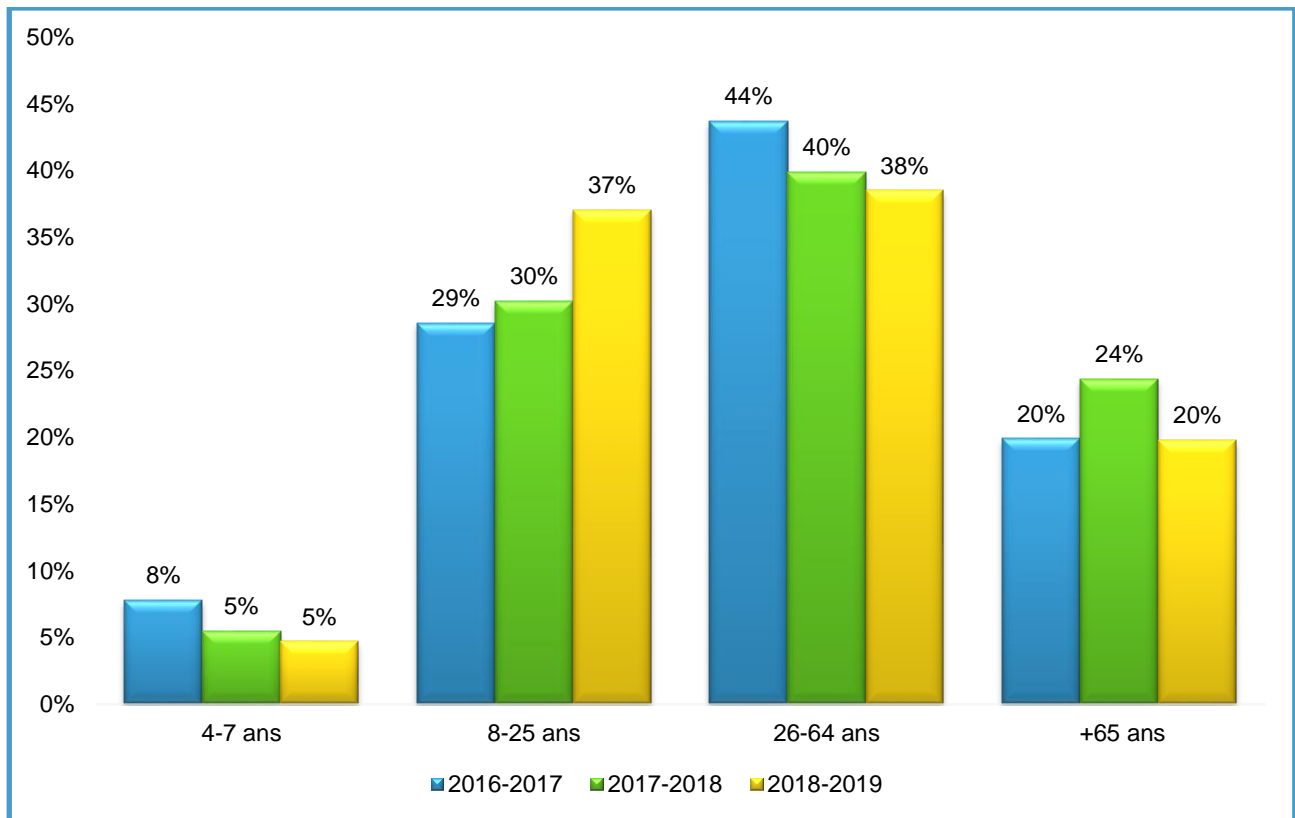
17,44% de la population bénéficie d'une activité ou d'un enseignement artistique



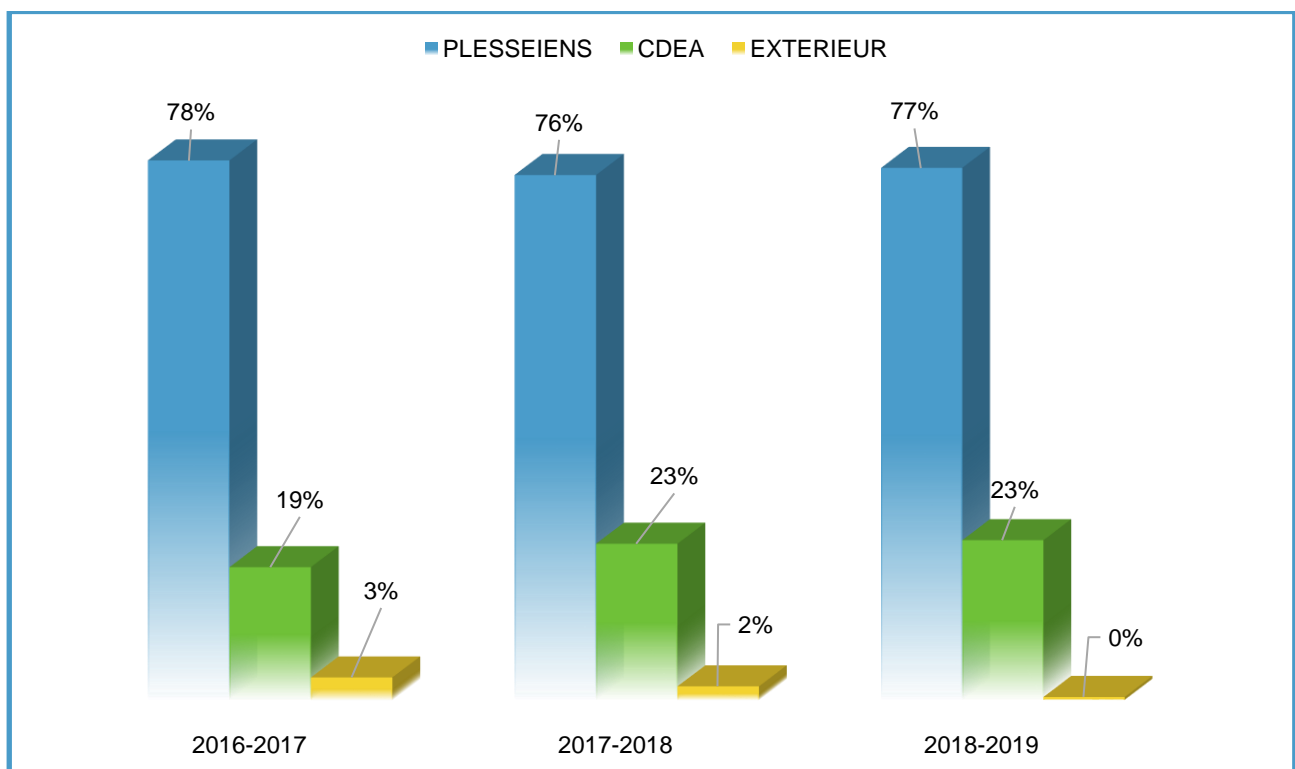
2018-2019

Nombre de bénéficiaires (EMMD+SCOLAIRE)	715
Nombre d'élèves (EMMD)	286
Nombre d'enfants (SCOLAIRE)	429
Nombre de familles	213

Pyramide des âges



Répartition géographique



Répartition des quotients familiaux

Tranche QF	2016/2017	2017/2018	2018-2019
1	3%	5%	7%
2	7%	8%	7%
3	6%	6%	6%
4	11%	8%	6%
5	9%	14%	13%
6	15%	10%	12%
7	4%	4%	6%
8	4%	3%	4%
9	22%	22%	18%
EXT	19%	23%	22%
Total familles	183	200	213

L'EMMD Michel Legrand donne accès à un public économiquement plus fragile



Actions pédagogiques & culturelles 2018-2019

L'EMMD Michel Legrand, accueille,

- Toutes les classes maternelles et élémentaires
- Services (CCAS), service jeunesse, seniors, accueils de loisirs
- Associations (Country, Capoeira, club de loisirs du 3^{ème} âge Gaston Rumeau, la vague)
- L'Education Nationale pour la formation des professeurs des écoles en discipline musique
- Centre d'examen pour l'option danse au baccalauréat ; en cours pour l'option musique
- Les examens de danse et musique au sein du réseau des écoles et conservatoire de la CDEA d'enseignements artistiques.
- Lieu de répétition pour les compagnies des danseuses professeurs à l'EMMD ainsi que pour les groupes musicaux d'artistes professeurs à l'EMMD

Activités de diffusion avec les différentes formules de prestations scéniques offertes aux élèves

- Les Rendez-vous de l'EMMD (Carte blanche aux classes ou esthétiques ou projets communs, Portes-ouvertes, Auditions, spectacle de danse, Danse en live, concerts de printemps (celtique) ...) suivant un calendrier établi
- Participation aux programmations dans la ville : Semaine bleue, Téléthon, Ste Cécile, Vœux à la population, La nuit des conservatoires, fête de la musique...
- Ecole du spectateur. Les élèves, suivant leurs spécificités sont invités par la ville à des programmations de la saison culturelle autour desquelles ils ont travaillé avec les artistes programmés. Également invitées à l'Opéra (Garnier pour Orphée et Eurydice), (Bastille) pour la visite de l'Opéra prochainement.
- Projet « Transmission » autour de la danse, avec le Théâtre Brétigny
- Les « heures artistiques » de l'EMMD à raison de 3 par année scolaire sont incluses dans la saison culturelle de la ville et concernent les professeurs, artistes avec leur groupe ou troupe.

Heures artistiques par les professeurs de l'EMMD

12 février 2016 : Almost Wrong est un groupe aux apparences trompeuses. Sous la forme classique d'un trio jazz piano/contrebasse/batterie, se cache une musique à la croisée de multiples chemins. Avec Adrien Prochasson (professeur de contrebasse), Eli FROT et Matthieu Souchet

24 juin 2016 : L'heure artistique des cuivres avec Gilles Akoka (professeur de trompette) et son quintette de cuivres « couleur cuivre ».

9 octobre 2016 : Antonio Jimenez Rivero, piano sur le thème l'Andalousie de Federico Garcia Lorca se vit, se raconte et se chante avec Aurore Pichery

23 avril 2017 : Violoncelle et piano autour de Beethoven, Debussy, Brahms avec Thibault Seillier (professeur de violoncelle) et Thomoyo Masuda

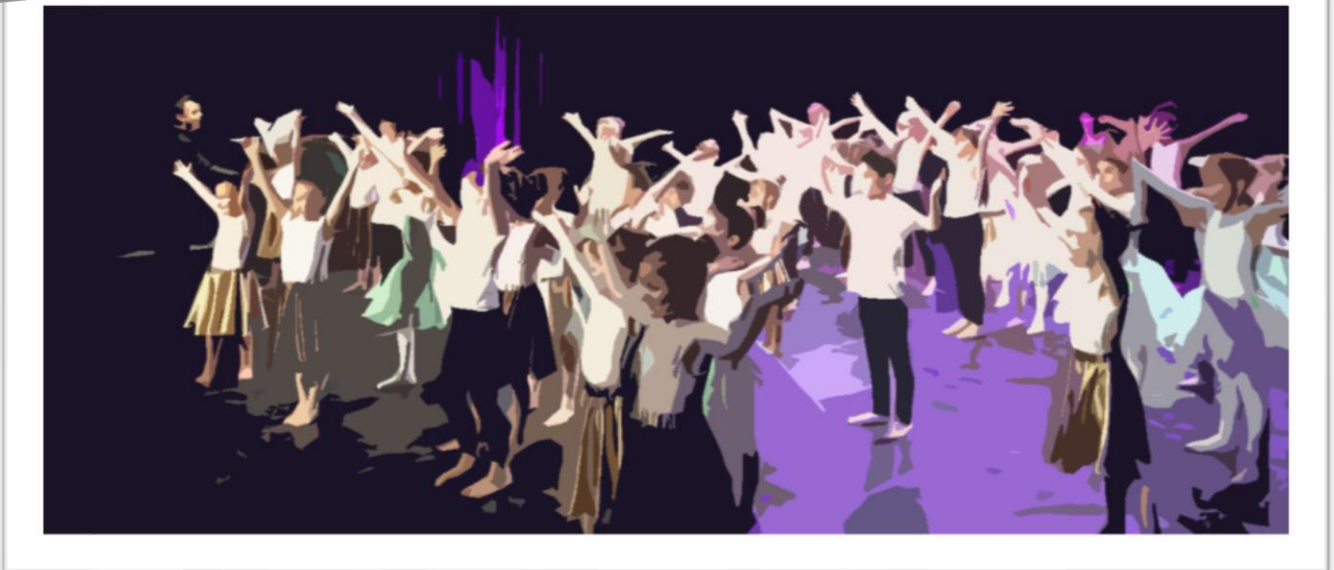
19 janvier 2018 : Sur un malentendu... les sourds doués, quatuor atypique (clarinette, trompette, cor et clarinette basse), entre classique, jazz, tango, klezmer ou encore musiques de films, désacralisent le concert.

*3 février 2018 : Gille Akoka et le groupe Couleur Cuivre ont fait découvrir ou redécouvrir le film « Frigo déménageur » de Buster Keaton de façon originale...
Musique en live.*

25 janvier 2019 : Promenade en terres slaves avec le duo André. Cécile Wiener au violon et Frantz Wiener au violoncelle

22 mars 2019 : Musique, danse et voix sur le thème Baroque. L'ensemble Pyla Galant avec Jessica Frey, Les Hardis Sonnants avec Ann Moulin et Adrien Stadler, le jeune Ballet RenaisSens pour la danse avec Annick Robert-Menager ont créé une heure de programme ensemble autour du thème Baroque.

- Création d'un collectif de couturières plessésiennes (les couturiers sont les bienvenus !) pour la confection des costumes des danseurs et danseuses, afin de créer du lien entre les seniors et les enfants, d'utiliser les savoir-faire des personnes souhaitant participer et avec l'aide du CCAS, aider des personnes à aller vers des structures publiques.



Parc instrumental

Instrumentarium

Bâton /cymbalettes	Couronne tambourin	Marteau à son
Bâton de pluie	5 cymbales enfants	Métallophones X10
6 blocs 2 tons	2 flûtes à coulisse	Tambour demi-lune
Boom hackers	Flûte à clavier	14 tambourins
Castagnettes	Flûte à 3 corps	4 triangles
55 claves	3 guiro	6 carillons
24 clochettes	12 lames de carillon	3 cajongas
5 appeaux	Manche de 5 grelots	1 bongos
2 couronnes à grelots	6 maracas	1 balafon

Les cordes

3 altos (1/4, 1/2, 3/4)
9 contrebasses (1/16, 1/8, 1/4, 1/2, 3/4)
8violons (1/4, 1/2, 3/4)
9 violoncelles (1/8, 1/4, 1/2, 3/4)

Les vents

3 Clarinéos
6 Clarinettes
1 saxonett
4 saxophones
2 saxophones courbé
1 cornet à pistons
1 euphonium
7 trompettes
3 Trompettino

Les polyphoniques

1 orgue
6 pianos
2 pianos numériques
3 guitare classique (entière, 1/2 et 3/4)
1 guitare électrique
1 guitare basse acoustique
1 guitare basse

La percussion

3 batteries
1 conga
4 darboukas égyptiennes
1 darbouka Turquie
2 Djembé
1 stand de percussions
1 pan de Steeldrum (24)

La musique actuelle

10 amplis
2 tables de mixage
Enceintes et retours
Casques
7 chaines hifis
5 micros

L'accompagnement des élèves

- Prêt d'instrument à titre gracieux, dans la mesure du possible et pour une année.
- Prêt de salles et de studios en fonction des plannings.
- Un pédibus est organisé afin de faciliter l'accompagnement des enfants de la sortie de l'école ou du centre de loisirs jusqu'à l'École de Musique et de Danse.
- 169 partitions, 201 CD, 4 périodiques (diapason, la lettre du musicien...), 42 livres et revues, 17 vidéos des spectacles sont à la disposition des enseignants et usagers de l'EMMD Michel Legrand



L'école Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand aujourd'hui, *Atouts et Axes de progression*

1. Méthodologie adoptée

L'étude réalisée depuis la rentrée 2015 a permis de faire un état des lieux exhaustif de l'école municipale de musique et de danse Michel Legrand, tant sur le plan de l'étude des publics fréquentant l'établissement, des dispositifs pédagogiques existants « dans » et « hors » les murs, que des compétences et ressources internes, des territoires de rayonnement, et de dessiner des perspectives pour conforter le projet.

L'état des lieux de l'existant mis à jour en 2016, préalable au futur Projet d'Etablissement, met en lumière les avancées et atouts du projet, ses freins et fragilités.

Les axes de développement envisagés pour les 5 années à venir prennent en compte l'ensemble de ces données, soit :

Axes en réflexion :

- Le classement de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand en Conservatoire.
*« Extrait des critères communs de classement du Ministère de la Culture – octobre 2018 »
Pour ce faire, les établissements doivent proposer une offre pédagogique et artistique favorisant la diversité des esthétiques et le développement des collaborations entre spécialités et disciplines artistiques. Ils établissent des partenariats avec les établissements scolaires, les structures socio-éducatives, sociales ainsi qu'avec les structures artistiques et culturelles et les associations d'amateurs.*
- Les orientations du projet institutionnel de la collectivité et de sa politique culturelle à consolider avec l'équipe pédagogique.
- L'évolution des contextes territoriaux : du local à la CDEA



2. Atouts et Axes de progression

L'équipe pédagogique, administrative et technique

ATOUTS	AXES DE PROGRESSION
D es enseignants solidaires et engagés faisant preuve d'une capacité d'adaptation, de réactivité, d'innovation et de polyvalence.	D es enseignants avec peu d'heures d'enseignement. Poursuivre la « fidélisation » des enseignants, l'augmentation de leur volume horaire quand cela est possible
U ne forte capacité et volonté d'engager des actions « hors les murs » et de répondre aux sollicitations des partenaires	U ne pédagogie de groupe à développer, notamment grâce à la formation des enseignants
D es agents majoritairement désireux de se former tout au long de la vie et en capacité de maintenir un niveau adéquat de veille pédagogique et artistique	P as de coordinateur référent pour l'organisation des projets
L e recrutement de professeurs avec un savoir multiple	L es élus ne connaissent pas forcément l'équipe enseignante
U ne équipe de professeurs tous diplômés.	
U ne bonne écoute et réactivité du service des Ressources Humaines	
U ne équipe administrative renouvelée correspondant aux besoins de fonctionnement du service et en capacité d'en accompagner les évolutions avec détermination.	A méliorer l'interface avec les services techniques notamment pour assurer la gestion technique au quotidien
U n poste de régisseur « son et lumière » totalement dédié aux diverses productions dans la ville	B esoin d'une formation SSIAP pour au moins un agent
U ne équipe solidaire, accueillante et à l'écoute.	

L'organisation et les moyens

ATOUTS	AXES DE PROGRESSION
<p>Un règlement évolutif des études permettant une souplesse et une adaptation des parcours de formation et des cursus d'études</p>	<p>Pas de salle dédiée à l'éducation artistique</p>
<p>Une grille tarifaire équitable pour l'ensemble des usagers (QF)</p>	<p>Être efficient sur l'utilisation des locaux et des créneaux horaires</p>
<p>De nombreux partenariats actifs (Education nationale, principales structures et associations culturelles du territoire, services de la ville, Université d'Evry)</p>	<p>Besoin d'un matériel d'enregistrement audio et vidéo, excepté pour les musiques amplifiées via la console son.</p>
<p>Une certaine marge de manœuvre et d'innovation, à moyen terme, par des possibilités de redéploiement de certaines activités d'enseignement</p>	<p>Une signalétique de l'école à améliorer Pas de signalisation à l'intérieur de l'EMMD Michel Legrand pour les Salles</p>
<p>Un engagement remarquable de toute l'équipe dans la mise en œuvre des actions de production de l'école</p>	<p>Des salles de cours au 1er étage où la lumière artificielle est une nécessité pour travailler, peu compatible avec un bâtiment écologique</p>
<p>Un réseau de directeurs d'établissements d'enseignements artistiques dans la CDEA qui fonctionne de fait ; avec de nombreux échanges et partenariats (de formation des enseignants, de projets artistiques et pédagogiques, d'examens de fin de cycle en commun, de prêt de matériel)</p>	
<p>Un budget de fonctionnement, d'entretien du bâtiment et du matériel et d'investissement permettant d'élaborer un plan pluriannuel d'équipement en instruments.</p>	
<p>Un bâtiment neuf, dans un cadre patrimonial préservé ; (livré en mai 2014), fonctionnel et accessible à tout public (notamment les PMR)</p>	
<p>Une démarche de coproduction avec le service culturel qui implique que le coût d'une production pédagogique peut être incorporé dans un budget dédié pour l'école.</p>	
<p>Des locaux avec une très bonne acoustique, avec une salle entièrement dédiée aux Musiques Amplifiées et Traditionnelles, ainsi que deux studios de danse de plus de 100m².</p>	

Un parc instrumental bien représenté dans tous les instruments

Un bâtiment utilisé en journée et soirée par les différents services de la ville et associations, en plein cœur de la ville faisant partie d'un pôle culturel avec la médiathèque.

Un personnel d'accueil formé à l'accueil des publics, aux contraintes des réservations et de la billetterie

Deux salles (auditorium « la grange » et salle polyvalente « l'Espace Michel Berger ») proches pour des concerts, spectacles avec une très bonne acoustique.

L'EMMD Michel Legrand comporte également une parthèque, discothèque, bibliothèque musicale.



Le rayonnement et la diffusion

ATOUTS	AXES DE PROGRESSION
Qualité et diversité des formations et des pratiques proposées	Diversification des publics à favoriser
Une forte capacité à conduire des projets artistiques et des projets de diffusion	Une tarification au sein du réseau CDEA à créer pour certaines activités
Un travail en réseau avec les directeurs des différents établissements d'enseignement artistique de la CDEA	Un travail en transversalité sur le territoire à consolider
Exposition dans les deux salles de danse, de lithographies uniques.	Besoin de plus de transversalité sur l'école du spectateur
Expositions régulières dans le hall (association d'art graphique « la noue rousseau », le conseil des sages, le service jeunesse)	
Un réseau de directeurs d'établissements d'enseignements artistiques dans la CDEA qui fonctionne de fait ; avec de nombreux échanges et partenariats (de formation des enseignants, de projets artistiques et pédagogiques, d'examens de fin de cycle en commun, de prêt de matériel)	
Centre d'examen pour le Baccalauréat option danse.	
Des activités d'éducation artistique avec les NAPS	
Une saison artistique de l'EMMD Michel Legrand affichée et officielle	
Des enseignants artistes capables d'animer une programmation culturelle ambitieuse.	
Une diffusion musicale professionnelle régulière grâce à l'existence des Heures Artistiques de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse Michel Legrand	
Une communication optimisée par le biais de supports du service communication municipal, du site internet et Facebook	
Une saison mêlant artistiquement la musique et la danse	

Participation aux différents évènements nationaux (nuit des conservatoires, journée de la laïcité, journée internationale des droits des femmes, téléthon...)

L'éducation artistique avec l'Education Nationale et les différents partenaires

ATOUTS

Le dispositif « atelier orchestre » :

Un dispositif porté conjointement par l'EMMD Michel Legrand et l'Ecole élémentaire Léon Blum

Une équipe enseignante de 6 professeurs pour une classe

La richesse d'un dispositif innovant et évolutif

Intervenants musique et danse

Tous les enfants scolarisés bénéficient d'une éducation musicale par un professeur spécialisé

Tous les enfants de la maternelle bénéficient d'une éducation danse par un professeur de danse

Action artistique avec des artistes de compagnies engagées sur la saison culturelle, sur quelques classes de maternelle (Théâtre)

AXES DE PROGRESSION

Le dispositif « atelier orchestre » :

Une coordination à garantir entre les deux établissements et un dispositif complexe à organiser tous les ans

Besoin d'une pédagogie de groupe innovante, adaptée au dispositif et au public spécifique de la classe pour alimenter la motivation des élèves.

La pérennité du projet à assurer quels que soient les acteurs qui le mènent

Intervenants musique et danse

Coût financier supplémentaire mis à disposition de l'Education Nationale



LES ORIENTATIONS pour un établissement ouvert, citoyen et rayonnant

Ces orientations se déclinent en objectifs, permettant la mise en œuvre d'actions concrètes. Les différents axes sont transverses, une même action pouvant émerger sur d'autres axes.

La mixité Filles/Garçons, sociale et générationnelle

La pratique collective comme moteur des apprentissages artistiques

Le lien étroit entre musique et danse

Consolider l'identité et favoriser l'ouverture

La petite enfance

L'EMMD Michel Legrand a développé son offre en direction de la petite enfance en proposant des ateliers d'éveil pluridisciplinaires à partir de 4 ans.

La mixité filles/garçons est un axe prioritaire. Ces ateliers sont la base de cette mixité. Dépasser les stéréotypes est un des objectifs de l'EMMD Michel Legrand.

Ces ateliers permettent à l'enfant, par l'expression sonore et musicale et l'expression corporelle de se construire au fil de sa maturation physiologique, psychomotrice et psychologique.

Il s'agit d'intégrer la musique dans le développement général de l'enfant car elle prend son sens dans ses liens avec d'autres aspects de la vie de l'enfant (danse, graphisme, jeux...).

Elle est l'occasion de retrouvailles avec ses origines, sa culture et celle des autres. Associant l'expression personnelle, la communication et le jeu collectif, elle constitue une socialisation idéale pour les jeunes enfants.

En réflexion

Un développement de la ville vers une crèche et un RAM est envisageable. Ce qui permettra à l'EMMD Michel Legrand de collaborer avec ces structures petite enfance afin de proposer une offre élargie vers la toute petite enfance.

Milieu scolaire, une force pour l'éducation artistique et culturelle

La ville a depuis longtemps adopté une politique d'offre culturelle, vers les publics scolaires, large et enrichissante. En effet l'EMMD Michel Legrand touche chaque année l'ensemble des élèves de niveau élémentaire et maternel, par session semestrielle d'une heure par classe.

L'équipe de musiciens/danseurs-intervenants, titulaire du DUMI pour l'un et en cours de D.E. en direction de chœurs pour un autre et 2 danseuses (professeurs de classique et contemporaine) est un pilier essentiel pour assurer la mission d'éducation artistique à l'école. Et représente un gage de qualité du service rendu et plus particulièrement en ce qui concerne la nécessaire collaboration entre eux et les enseignants des classes auprès desquels ils interviennent.

De nombreux projets sont entrepris, avec un réel souci de travail d'équipe, qui s'est considérablement renforcé ces trois dernières années, au travers de réunions et de concertations avec des projets croisés entre Dumistes et écoles.

Depuis septembre 2016 une classe atelier orchestre a été créé sur le temps scolaire.

Tous les jeudis après-midi, une classe de CE2 ou CM1 vient à l'EMMD Michel Legrand avec leur instrument pour apprendre à jouer en orchestre.

Un programme est établi en début d'année scolaire par les 5 professeurs, en partenariat avec l'enseignante de la classe, des instruments sont prêtés à titre gracieux à chaque élève selon leur choix, qu'ils emmènent à la maison. Trois restitutions dans l'année sont organisées ; en décembre et en mars devant d'autres classes à l'EMMD Michel Legrand et en juin à l'école élémentaire et pour toutes les classes.

Les instruments concernés sont les cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse) et les vents (clarinette, saxophone et trompette pour les deux premières années).

A la rentrée 2019, seront concernés les cordes et les vents.

Consolider

En continuité de ces avancées, c'est maintenant le lien entre les écoles et l'EMMD Michel Legrand qui doit être consolidé, avec un retour dans le conseil d'école et le suivi des élèves.



Musicothérapie

Un certain nombre d'enfants sont soumis à des troubles divers, et notamment cognitifs, qui induisent des troubles de l'apprentissage, regroupés communément sous le terme « *dys* » (telle la dyslexie, la dysorthographe, la dyspraxie...). Certains de ces troubles affectent les apprentissages précoces ou plus spécifiquement les apprentissages scolaires.

Afin de faciliter l'apprentissage musical, pour qu'il soit un plaisir et ne devienne pas une contrainte, l'EMMD Michel Legrand propose dans l'offre de pratique collective, des ateliers nommés « musicothérapie » et « musique autrement », qui offrent des outils adaptés, ludiques et créatifs, permettant aux enfants d'appréhender le côté théorique de la musique avec davantage de facilité.

Le professeur diplômé en musicothérapie est une ressource indispensable à ces ateliers.

Actuellement, 4 élèves bénéficient de ce dispositif.

A développer

Le partenariat avec les structures spécialisées médicalisées, hôpital de jour pour enfants autistes. Proposer un atelier afin que l'évolution certaine des enfants ayant suivi l'atelier toute l'année, conforte l'EMMD Michel Legrand et l'hôpital à renouveler le conventionnement de manière à poursuivre l'action.



L'action culturelle

Un des objectifs à plus long terme pour l'EMMD Michel Legrand est de développer l'intégration des nouvelles technologies au service de l'apprentissage musical dans les écoles.

Une véritable prise en compte des nouveaux outils numériques est aujourd'hui incontournable dans tous les secteurs, y compris la culture.

Des projets ponctuels ouverts aux élèves comme aux extérieurs, sous forme d'ateliers, de stages, permettront la découverte, la sensibilisation à la création musicale par le numérique



Renforcer le parcours pédagogique et faire évoluer l'offre

Le règlement des études

Travaillé depuis 2016 avec l'équipe enseignante, le règlement des études, en cours d'écriture, après 3 années de réflexion, sortira pour la rentrée 2019-2020.

Il sera basé sur différents acquis sous forme d'Unité de Valeur à acquérir durant leurs études et à leurs rythmes.

Le parcours d'études est une offre d'enseignement structurée, permettant d'acquérir les éléments d'une pratique amateur autonome et ouvrant, à ceux qui le souhaitent, la possibilité de se présenter au diplôme national de fin d'études initiales dans la discipline concernée. ». Il peut être proposé de manière conjointe et croisée entre plusieurs spécialités.

Les parcours études comportent quatre séquences : **découverte, exploration, réalisation, approfondissement**. La séquence « découverte » est **interdisciplinaire**.

Des parcours projets permettent une offre modulaire structurée en regard de besoins spécifiques comportant des ateliers, stages, laboratoires, etc.

Des parcours libres s'adressent à des amateurs dans le cadre d'ateliers ponctuels ou d'approfondissement d'une discipline.

L'objectif est de recentrer l'enseignement autour du projet de l'élève avec un suivi d'évaluation tout au long de l'apprentissage.

La pratique collective est l'axe essentiel dans le parcours de formation. L'utilisation du groupe pour devenir un musicien autonome.

« Faire avant de Savoir »

La mise en place d'un dossier unique de l'élève retraçant l'ensemble de son apprentissage artistique, sera un outil essentiel afin d'appréhender de manière globale le parcours de chacun, avec pour objectif une réponse adaptée aux besoins et aux nécessités d'apprentissage des élèves.

Depuis ces deux dernières années, avec les professeurs, un travail tout particulier a été effectué sur l'évaluation. Plus d'évaluation « sanction ».

L'évaluation basée sur une série d'U.V. définie par l'équipe enseignante et suivant un nombre déterminé par le niveau évalué, sera validée au rythme de l'élève.

La rédaction du règlement des études en cours, viendra consolider ce projet d'établissement.



Affirmer le rayonnement de l'établissement et asseoir les partenariats

Le milieu scolaire et les horaires aménagés

Dans le chapitre « milieu scolaire » cité ci-dessus, nous avons évoqué la classe atelier orchestre, les interventions musique et danse, mais aussi les rencontres avec les artistes en lien avec la programmation culturelle de la ville.

Les master classes

Les master classes ont été mises en place à la rentrée 2018-2019 dans toutes les classes instrumentales et danses. Rencontre, échange obligatoire pour un regard extérieur, une curiosité vers l'autre, une ouverture d'esprit et prise de conscience sur le métier d'artiste musicien ou danseur.

L'EMMD Michel Legrand propose à la population des ateliers de Stretching Postural®, de Zumba avec des enseignants licenciés.

Une proposition pour un bien-être et relaxation grandissante.

Des ateliers sur le bien-être de l'esprit et du corps pourraient être envisagés à l'école, dans la préparation des élèves pour les mises en situation scénique (gestion du stress, trac...)

L'EMMD accueille également les ateliers équilibre mis en place pour le public seniors par le CCAS de la ville.

La chorale du Club Loisirs du 3ème âge Gaston Rumeau de la ville.

La Capoeira avec Volta Do Mundo, le Yoga de l'association la Vague, la country par Country Fun Attitude.

En partenariat avec ce tissu associatif, l'EMMD propose tous les ans un plateau artistique « association et élèves de l'EMMD Michel Legrand » au profit du Téléthon organisé dans la ville.

Avec le service jeunesse un travail est entamé, afin d'améliorer le service culturel vers ce public désireux de curieux.

Un partenariat depuis plusieurs années est consolidé avec le Théâtre Brétigny dans la saison culturelle et avec le projet transmission (un parcours de 3 spectacles avec une sensibilisation pour chaque spectacle et un stage animé par Béatrice Massin en direction des profs de danse).

La ville est située dans la Communauté de Cœur d'Essonne Agglomération. Les établissements d'enseignement artistique ne sont pas tous transférés à la CDEA. Actuellement l'EMMD Michel Legrand est communal. Un réseau avec les établissements d'enseignements artistiques de la CDEA est existant et ne demande qu'à se développer.

A définir et consolider

En cours de réalisation, l'association des parents d'élèves est en voie de concrétisation. Un échange précieux pour un service public au plus près des usagers.

Le statut des personnels enseignants

Le métier d'enseignant spécialisé est lui aussi concerné par les évolutions de la société et les regards qui sont posés en général sur l'éducation. Plusieurs statuts cohabitent au sein de l'équipe pédagogique, administrative et technique : titulaires, contractuels (renouvellement annuel).

La stabilisation et l'évolution sont particulièrement importants à suivre en termes de gestion des ressources humaines.

La situation statutaire des personnels enseignants

La majorité des enseignants travaille pour la ville à temps non complet, pour plusieurs employeurs et dans la plupart des cas avec des contrats renouvelés chaque année.

La ville mène depuis quelques années une politique favorisant la reconnaissance de son personnel et a poursuivi des efforts d'intégration des enseignants.

2 professeurs titulaires à temps plein sur 16. 2 agents administratifs à temps plein titulaires (directrice et administration) et 1 régisseur titulaire à temps plein pour les actions dans la ville

La formation permanente

La formation continue a pour objet :

- De faciliter l'adaptation aux développements de la pédagogie (pédagogie de groupe), des nouvelles technologies, des évolutions du monde culturel, de l'évolution des publics et de l'environnement des établissements d'enseignements artistiques
- De contribuer au maintien et à l'amélioration des niveaux de qualification

La collectivité concoure à l'élaboration de formation continue de chacun de ses agents.

Chaque enseignant a la possibilité de demander des formations lors de l'entretien individuel annuel.

De plus, le service peut formuler un besoin en formation collective.

Lors de la plénière de la rentrée 2019-2020, l'après-midi a été consacré à une formation de l'équipe pédagogique sur « la direction de chœurs / ensemble » par l'un des professeurs en phase d'obtention de son D.E. La plénière de janvier, une formation autour de la Formation Musicale se tiendra en après-midi.

Suivi des actions et moyens d'évaluation

- Ecriture du règlement des études
- Officialiser l'association des élèves et parents d'élèves de l'EMMD Michel Legrand
- Point d'étape annuel avec les différentes instances de concertation (conseil d'établissement)
- Bilan annuel d'activités
- Bilan final courant 2023, en vue de la préparation du prochain projet d'établissement
- Bureau municipal
- Commissions

Conclusion

Ce premier projet d'établissement de l'EMMD Michel Legrand a l'ambition de faire un état actuel de l'établissement et de ses enseignements artistiques ainsi que de permettre une évaluation et une pérennisation des actions menées pour les années à venir.

Il propose de nouvelles pistes pour améliorer le fonctionnement existant, tout en tenant compte des mutations profondes que connaissent la société, la culture et plus particulièrement l'enseignement artistique.

Les outils culturels s'adaptent au public, l'EMMD Michel Legrand cherche à accueillir le plus grand nombre de Plesséiens intéressés, sortir de ses murs, offrant ainsi une véritable démocratisation de la culture et de la formation à la pratique de la musique et de la danse.

Ce projet ambitieux, évolutif, à l'écoute de tous les citoyens, évoluera en fonction des contextes territoriaux, humains et financiers.

